

DÉLIBÉRATION N° 22/5

Séance du mercredi 16 mars 2022

Cession à titre gratuit de l'exposition *La Voix, l'expo qui vous parle* à la Cité des télécoms, fondation d'entreprise

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie,

Vu le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, M. Bruno Maquart,

Vu les dispositions de l'article L. 3212-2 du code général de la propriété des personnes publiques,

Vu le rapport de présentation et le projet de convention annexé,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve la cession à titre gratuit des biens constitutifs de l'exposition *La Voix, l'expo qui vous parle* à la Cité des télécoms, fondation d'entreprise (Pleumeur-Bodou).

Fait à Paris, le 16 mars 2022

Le président du conseil d'administration


Bruno Maquart